



Table des matières

- 4 FMH Services en bref / Dans votre région
- 5 Faits et chiffres
- 6 À propos de l'exercice 2025
- 8 Bilan
- 9 Compte de résultat
- 10 Flux de trésorerie / Annexe aux comptes annuels
- 12 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
- 15 Modification des statuts suite au transfert du siège
- 16 Perspectives 2026
- 17 Conseil d'administration de FMH Services
- 18 Chronique / Notre nouveau site à Sursee
- 21 Confiance, compétence et leadership
- 22 Nos prestations
- 24 Notre équipe

Photo de couverture

Structure anatomique; pied

FMH Services complète la compétence médicale des médecins par des prestations économiques, juridiques et administratives. L'image globale, une partie de l'anatomie humaine, symbolise le patient.

Éditrice

FMH Services société coopérative
Kavalleriestrasse 2, 6210 Sursee

Téléphone 041 244 60 60

mail@fmhservices.ch

www.fmhservices.ch

© FMH Services, mai 2026

Rédaction

FMH Services société coopérative, Sursee

Concept de design

A4 Agentur AG, Rotkreuz

Photos portrait de l'équipe FMH Services

Corinne Glanzmann, Soleure

Photo conseil d'administration FMH Services

Eveline Beerkircher, Emmenbrücke

Le rapport de gestion de FMH Services est disponible sous forme électronique en allemand, français et italien.



Téléchargement

Télécharger le rapport de gestion
www.fmhservices.ch

**Soulagement dans le travail
quotidien – plus de liberté pour les
tâches essentielles**

Nous sommes le partenaire leader en Suisse quand il s'agit de acquisition, de la fondation, de la gestion et de la remise d'un cabinet médical ou d'une autre institution médicale ambulatoire.

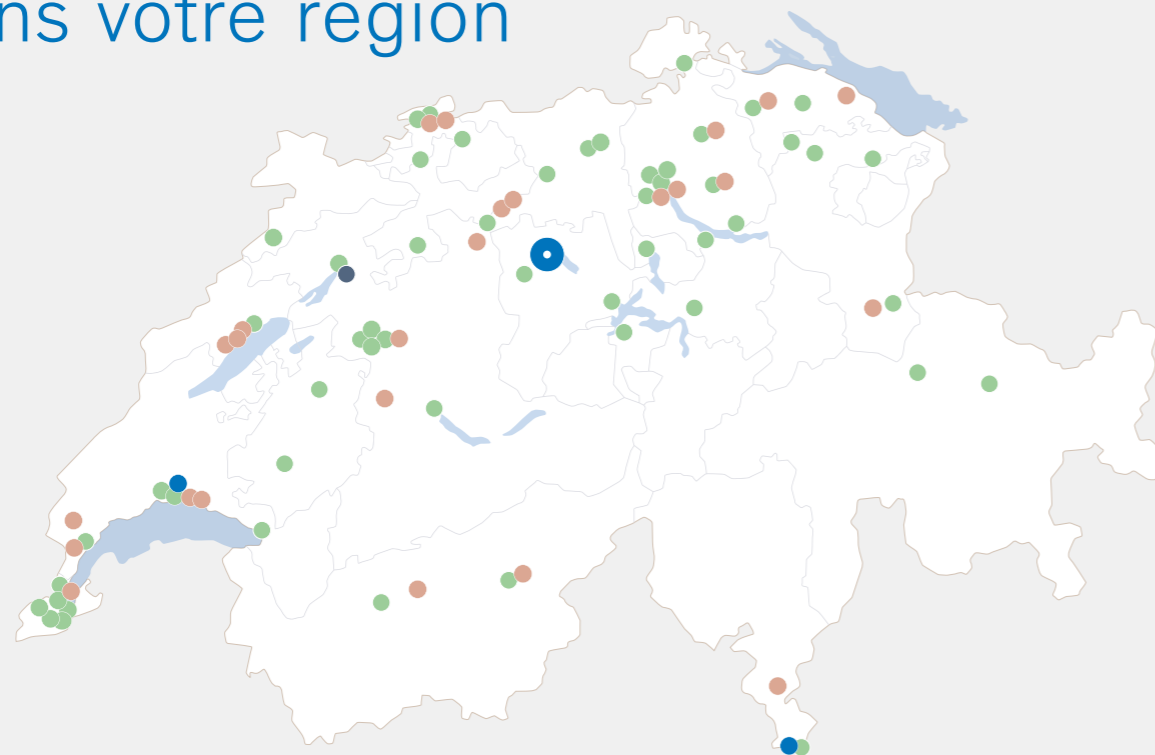


FMH Services en bref

FMH Services propose la plus large offre de prestations pour la gestion entrepreneuriale et administrative dans le système de santé suisse: l'organisation conseille, épaulé et décharge les médecins ainsi que d'autres professionnels de la santé et institutions. Cela permet de se focaliser sur les tâches essentielles et donc sur le succès à long terme. Par ailleurs, FMH Services est le partenaire leader quand il s'agit de l'acquisition, de la fondation, de la gestion et de la remise d'un cabinet médical ou d'une autre institution médicale ambulatoire.

La société de services indépendante dont le siège est à Sursee (LU) a été fondée en 1919 et est ouverte à tous les médecins travaillant en Suisse. La société coopérative compte actuellement plus de 42 000 membres et offre des avantages attractifs. La société affiliée FMH Consulting Services AG propose, avec un réseau de partenaires en Suisse, un soutien pour tous les thèmes économiques et juridiques.

Dans votre région



- FMH Services, siège principal Sursee
- FMH Services (Consulting)
- FMH Services (Insurance)
- FMH Services (Fiduciaire)
- FMH Services (Factoring & Encaissement)

514
mandats de
consultants 2025

1960
participants à des séminaires
2025

1566
nouveaux
sociétaires
2025

167
annonces imprimées
emplois / cabinets /
marché 2025

Engagée depuis
1919
pour les médecins

Faits et chiffres

2283
clientes et clients
pour factoring et
encaissement
2025

#1
Partenaire leader
dans le système
de santé suisse

83
sites en Suisse
au 1.1.2026

2773
mandats fiduciaires
2025

42 411
sociétaires
au 1.1.2026

3026
annonces internet
emplois / cabinets / marché 2025

9821
mandats d'assurance 2025

À propos de l'exercice 2025

Chers sociétaires,
Mesdames, Messieurs,



FMH Services confirme en 2025 l'évolution stable des années précédentes. La demande pour nos prestations de conseil et services est restée élevée, ce qui souligne notre forte position sur le marché. Le développement stratégique se poursuit de manière systématique avec des projets importants et le nouveau site à Sursee.

Le système de santé suisse demeure dans un environnement complexe et exigeant influencé par les développements réglementaires, la pression sur les coûts, les changements structurels dans la médecine ambulatoire ainsi que l'évolution démographique, ce qui impacte durablement le quotidien professionnel de nombreux fournisseurs de prestations. Parallèlement, la numérisation, les nouveaux modèles de travail et les exigences croissantes en matière d'organisation et de gestion modifient fondamentalement les conditions cadres de l'activité médicale.

Ces développements placent les médecins et les institutions ambulatoires face à des questions entrepreneuriales, organisationnelles et juridiques de plus en

plus complexes. Il est donc essentiel de disposer de partenaires fiables qui offrent une orientation, ouvrent des perspectives et contribuent à la stabilité et au développement avec des solutions proches de la pratique. Dans cet environnement, FMH Services se positionne depuis 1919 comme société de services pour les médecins, indépendante de la FMH.

Continuité et développement

L'exercice 2025 de FMH Services a été marqué par la continuité, la stabilité et des développements ciblés. La demande pour nos services s'est maintenue à un niveau élevé, ce qui confirme le positionnement durable de notre organisation dans le secteur de la santé en Suisse. FMH Services soutient les médecins et d'autres

professionnels de la santé pour les questions entrepreneuriales, juridiques et administratives au quotidien. Grâce à notre offre de services complète et à notre réseau de partenaires dans toute la Suisse, nous contribuons à réduire la charge administrative, accroître la marge de manœuvre entrepreneuriale et assurer la réussite à long terme.

Résultat opérationnel conforme aux prévisions

FMH Services a de nouveau réalisé un résultat annuel positif au cours de l'exercice 2025. L'évolution dans le cadre de l'année précédente confirme la stabilité de notre modèle commercial.

La société FMH Consulting Services AG, active dans le domaine opérationnel, a une fois de plus contribué de manière significative au résultat global. La demande pour des conseils en gestion et stratégie est restée élevée. Le conseil juridique a enregistré une demande nettement plus forte : nos consultants ont été davantage sollicités pour des questions concernant le droit des sociétés et le droit du travail. En tant que sociétaire, vous en profitez à deux égards : premièrement, vous rencontrez dans le cadre de notre conseil juridique des experts expérimentés qui connaissent parfaitement les établissements de santé. Et deuxièmement, nos honoraires sont particulièrement attractifs. Ce développement reflète la complexité croissante des conditions cadres dans le secteur de la santé et confirme le besoin grandissant en matière de conseils axés sur la pratique.

Dans les autres secteurs d'activité, la demande a également connu une évolution constante et réjouissante. Le développement continu de notre portefeuille de services ainsi que l'étroite collaboration avec notre réseau de partenaires constituent la base pour des avantages durables et des perspectives à long terme pour nos clients.

Identité et histoire

La publication de la chronique de la coopérative FMH Services a constitué un moment fort de l'année écoulée. Elle retrace l'évolution de notre organisation

depuis sa création il y a plus de 100 ans et présente les étapes clés, les valeurs et les décisions stratégiques. La chronique rappelle nos origines et souligne la continuité de notre action.

Depuis plus d'un siècle, FMH Services accompagne le corps médical dans un système de santé en constante évolution. L'idée de base de la coopérative, l'orientation systématique sur les besoins des membres ainsi que les valeurs « fiabilité », « compétence » et « leadership » caractérisent notre activité jusqu'à ce jour. Elles constituent le fondement de notre vision : développer des solutions indépendantes, objectives et durables.

Organisation et collaboration

La performance de FMH Services repose essentiellement sur la compétence et l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs ainsi que sur la relation de confiance avec des partenaires dans tout le pays. Ensemble, ils garantissent un soutien de qualité et axé sur la pratique pour les questions économiques et juridiques.

FMH Services poursuit résolument son développement stratégique. Une étape importante est l'emménagement sur le nouveau site de Sursee. Les nouveaux locaux offrent une infrastructure moderne permettant de maintenir la croissance et de renforcer la capacité opérationnelle de notre coopérative.

FMH Services continuera à l'avenir de tout mettre en œuvre pour accompagner de manière compétente les médecins et les autres professionnels de la santé, les épauler de manière fiable et les décharger efficacement. Contactez-nous : nous analyserons vos problèmes et vous aiderons à les résoudre.

Dr méd. Beat Bumbacher

Président du conseil d'administration
FMH Services société coopérative

Bilan

Explications	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF	Variation CHF
Trésorerie	843 053.06	803 579.27	39 473.79
Autres créances à court terme	15 985.56	37 433.65	-21 448.09
Actifs de régularisation	9 225.65	9 411.00	-185.35
Actif circulant	868 264.27	850 423.92	17 840.35
Titres 1	6 711 589.77	6 387 050.51	324 539.26
Placements financiers envers des tiers	19 796.00	19 796.00	0.00
Placements financiers	6 731 385.77	6 406 846.51	324 539.26
Participation FMH Consulting Services AG 2	249 900.00	249 900.00	0.00
Participations	249 900.00	249 900.00	0.00
Actif immobilisé	6 981 285.77	6 656 746.51	324 539.26
Total des actifs	7 849 550.04	7 507 170.43	342 379.61
Dettes de livraisons et prestations	16 704.60	14 637.50	2 067.10
Passifs de régularisation	7 944.30	8 500.00	-555.70
Fonds étrangers à court terme	24 648.90	23 137.50	1 511.40
Fonds étrangers	24 648.90	23 137.50	1 511.40
Fonds propres 3	7 824 901.14	7 484 032.93	340 868.21
Total des passifs	7 849 550.04	7 507 170.43	342 379.61
Fonds propres	2025	2024	
Fonds propres 01.01.	7 484 032.93	7 209 846.01	
Résultat de l'exercice comptable	340 868.21	274 186.92	
Fonds propres 31.12.	7 824 901.14	7 484 032.93	

Compte de résultat

Explications	2025 CHF	2024 CHF	Variation CHF
Produit net des placements financiers	484 187.89	468 761.47	15 426.42
Frais de banque et de dépôt	-35 773.15	-38 622.70	2 849.55
Produit des participations	150 000.00	150 000.00	0.00
Produit d'exploitation net	598 414.74	580 138.77	18 275.97
Charges d'administration	-103 785.48	-135 614.65	31 829.17
Charges votation générale/rapport de gestion	-70 399.85	-124 223.20	53 823.35
Marketing et communication	-76 492.90	-34 336.55	-42 156.35
Impôts sur le capital 4	-6 868.30	-11 777.45	4 909.15
Produit extraordinaire	0.00	0.00	0.00
Résultat avant impôts	340 868.21	274 186.92	66 681.29
Impôts sur le bénéfice 4	0.00	0.00	0.00
Impôts directs	0.00	0.00	0.00
Résultat annuel	340 868.21	274 186.92	66 681.29

Flux de trésorerie

Explications	2025 CHF	2024 CHF	Variation CHF
Résultat annuel	340 868.21	274 186.92	66 681.29
Ajustement de la valeur de dépôt au 31.12.	-363 159.29	-349 025.93	-14 133.36
Cash-flow	-22 291.08	-74 839.01	52 547.93
Variation de l'actif circulant net	23 144.84	-10 592.90	33 737.74
Flux de trésorerie découlant de l'activité d'exploitation	853.76	-85 431.91	86 285.67
Investissements en titres	-1 093 416.25	-1 163 196.37	69 780.12
Désinvestissements de titres	1 132 036.28	1 218 234.79	-86 198.51
Investissement placements financiers envers des tiers	0.00	0.00	0.00
Désinvestissements placements financiers envers des tiers	0.00	1 204.00	-1 204.00
Flux de trésorerie découlant des investissements	38 620.03	56 242.42	-17 622.39
Variation du fonds	39 473.79	-29 189.49	68 663.28
	2025 CHF	2024 CHF	Variation CHF
Trésorerie 01.01.	803 579.27	832 768.76	-29 189.49
Trésorerie 31.12.	843 053.06	803 579.27	39 473.79
Variation du fonds	39 473.79	-29 189.49	68 663.28

Annexe aux comptes annuels

Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art.957 à 962). Leur présentation et leur évaluation correspondent aux directives édictées par la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (RPC fondamentales) et aux prescriptions légales. Ils se basent sur des valeurs économiques qui donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Principes d'évaluation

Les comptes de la coopérative FMH Services, Oberkirch, sont établis selon l'hypothèse que l'entreprise poursuivra ses activités. Les actifs sont évalués à leur coût d'acquisition avec prise en compte des corrections de valeur et des amortissements nécessaires. Les titres sont portés au bilan à leur valeur actuelle. Les participations sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition. La valeur comptable des participations est examinée chaque année pour s'assurer qu'elle est inférieure à sa valeur proportionnelle réelle au sens de la dépréciation. Les positions en devise étrangère sont converties à leur taux de change au moment de la clôture des comptes. Les passifs sont évalués à leur valeur nominale et ne comprennent que les positions nécessaires à l'exploitation. Enfin, des provisions sont constituées pour tous les risques de perte identifiables.

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
1 Titres		
Placements sur le marché monétaire en CHF	0.00	3 376.81
Placements sur le marché monétaire en devises étrangères	0.00	0.00
Obligations et placements à taux fixe en CHF	1 803 676.56	1 847 327.59
Obligations et placements à taux fixe en devises étrangères	341 746.11	639 746.91
Actions et placements similaires en CHF	2 316 332.70	2 052 316.01
Actions et placements similaires en devises étrangères	938 934.17	707 949.37
Placements alternatifs (matières premières et immobilier) en CHF	1 176 356.23	1 004 807.63
Placements alternatifs (matières premières et immobilier) en devises étrangères	134 544.00	131 526.19
Les possibilités et les règles de placement sont définies dans un règlement de placement. Le conseil d'administration vérifie régulièrement les placements lors de ses séances. Le bilan est établi conformément au règlement du 01.08.2015 / rév. 23.11.2018 / rév. 20.11.2020 / rév. 01.01.2023.		
Valeur totale des titres	6 711 589.77	6 387 050.51
2 Participations		
Participation FMH Consulting Services AG, Oberkirch Taux de participation : 99,96 % Valeur nominative CHF 249 900.00 FMH Consulting Services AG met à disposition des produits et services dans le domaine de la santé ; elle fournit en particulier des conseils aux médecins, à leurs collaborateurs ainsi qu'aux organisations et institutions proches du domaine de la santé.	249 900.00	249 900.00
3 Fonds propres		
FMH Services société coopérative ne dispose d'aucun capital nominal propre. Le capital propre indiqué a été constitué à partir des bénéfices annuels réalisés. La fortune de la coopérative répond des engagements de la coopérative. Toute responsabilité personnelle ou tout versement supplémentaire des sociétaires est exclu (art. 868 CO).	7 824 901.14	7 484 032.93
4 Impôts		
Compte tenu du résultat annuel réalisé et de la compensation de pertes enregistrées lors des exercices précédents, seul les impôts sur le capital sont dus. L'ensemble des valeurs dans les comptes annuels correspondent aux valeurs fiscalement déterminantes, raison pour laquelle aucun impôt différé n'est pris en considération.		
5 Postes à plein temps		
Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle	<10	<10
6 Honoraires de l'organe de révision		
Prestations de révision	3 000.00	3 000.00
Autres prestations de service	0.00	0.00
Total des honoraires de l'organe de révision	3 000.00	3 000.00

Bilan et comptes effectués selon RPC fondamentales par MIKO Treuhand AG.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Truvag Revisions AG | Leopoldstrasse 6 | Postfach | 6210 Sursee
+41 41 818 77 77 | sursee@truvag-revision.ch | www.truvag-revision.ch



Rapport de l'organe de Révision
À l'Assemblée générale de la
FMH Services Genossenschaft, Oberkirch LU

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FMH Services Genossenschaft (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et le tableau des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de l'administration relatives aux comptes annuels

L'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels, conformément aux RPC fondamentales, conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, l'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si l'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par l'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels



Nous communiquons à l'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sursee, le 2 avril 2026

Truvag Revisions AG

Bernhard Herger
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Pascal Ehrler
Expert-réviseur agréé

Annexe:

Comptes annuels
• Bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau des capitaux propres et annexe



Modification des statuts suite au transfert du siège

Comme déjà annoncé dans différents médias, la coopérative FMH Services a transféré au début avril 2026 son siège d'Oberkirch à Sursee. Cela requiert une modification des statuts en vigueur : à l'art. 1 « Oberkirch » est remplacé par « Sursee » et l'approbation de cette modification est documentée à l'art. 26. La version actuelle des statuts peut être téléchargée sur notre site internet (www.fmhservices.ch/fr/socit).

Les modifications soumises au vote sont marquées en **bleu** ci-après :

- Art. 1 Nom, siège** Sous la raison sociale « FMH Services Genossenschaft » est constituée une société coopérative conformément aux articles 828 ss du Code suisse des obligations (CO) et aux présents statuts. Le siège de la société est à **Sursee**.
- Art. 26 Approbation** Les présents statuts ont été approuvés par les membres de la société lors de la votation générale du 6 juillet 2018 et remplacent les statuts du 27 septembre 2007. **La modification de l'art. 1 concernant le transfert du siège d'Oberkirch à Sursee et l'adaptation correspondante de cet article ont été approuvées dans le cadre de la votation générale (date de l'authentification par le notaire du procès-verbal de validation de l'administration relatif à la votation générale).**

Toutes les autres dispositions des statuts demeurent inchangées.



| Simply
well advised

Perspectives 2026

Chers sociétaires,
Mesdames, Messieurs,



En 2026, les exigences posées à l'activité médicale augmenteront encore. Outre le travail médical, les questions juridiques et celles concernant la gestion et l'organisation continuent de gagner en importance. La densité réglementaire croissante, la pression économique ainsi que les changements structurels dans la médecine ambulatoire accentuent sensiblement la complexité entrepreneuriale pour de nombreux médecins.

S'appuyant sur l'évolution stable de l'exercice précédent, FMH Services oriente systématiquement ses activités sur ces défis. L'objectif principal reste de renforcer la capacité d'action entrepreneuriale des médecins et de les décharger de manière ciblée dans leur travail administratif quotidien.

Cette année, nous mettons clairement l'accent sur le développement de nos prestations de conseil et services. Nous poursuivons notamment le développement du conseil en gestion d'entreprise ainsi que celui en matière de droit des sociétés et de droit du travail. L'augmentation de la demande enregistrée au cours de l'année écoulée confirme le besoin d'un soutien solide et proche de la pratique dans ces domaines. En même temps, nous simplifions l'accès à nos

prestations, optimisons les processus internes et développons nos offres de séminaires et de formation continue en fonction des besoins.

Avec l'emménagement sur notre nouveau site à Sursee, nous créons des conditions organisationnelles et infrastructurelles modernes pour la prochaine phase de développement de notre coopérative. Les nouveaux locaux permettent de mettre en œuvre des processus plus efficaces, de renforcer la collaboration et offrent de l'espace pour la poursuite de notre croissance. Nous investissons donc dans notre capacité à long terme.

Parallèlement, nous continuons d'encourager le développement professionnel de nos collaboratrices et collaborateurs et de renforcer notre réseau de partenaires dans toute la Suisse. Un conseil de qualité est le fruit d'un savoir-faire, d'une expérience et d'une compréhension approfondie de la pratique médicale. Nous développons de manière ciblée cette base de compétences.

Depuis plus d'un siècle, FMH Services accompagne le corps médical dans un système de santé en constante évolution. Nous considérons cette continuité comme une obligation d'associer les bonnes pratiques à de nouvelles perspectives et de continuer à développer nos prestations de manière systématique.

Nous sommes convaincus qu'un corps médical fort disposant d'une grande capacité d'action entrepreneuriale constitue une condition clé pour une médecine ambulatoire stable. En 2026 aussi, nous voulons y contribuer avec clarté, fiabilité et compétence. Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Markus Lehmann
lic. rer. pol.

Directeur
FMH Services société coopérative



Conseil d'administration de FMH Services

Dr méd.
Pierre Sindelar

Dr méd.
Remo Osterwalder

Dr méd.
Philippe Eggimann

Ulrich Kläy

Dr méd.
Beat Bumbacher

Dr méd.
Regula Friedli-Kronenberg

Dr méd.
Simone Ghisla



Rétrospective, aperçu et perspectives – la chronique de la coopérative FMH Services

Nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle chronique de la coopérative FMH Services.

La publication retrace pour la première fois en détail comment depuis 1919 notre coopérative, initialement conçue comme une initiative de soutien pragmatique destinée aux médecins, s'est transformée en partenaire de services unique en Suisse. Elle met en lumière les étapes importantes, les épisodes surprenants des débuts, comme le service automobile dans les années trente, et le lien étroit entre FMH Services et la FMH dans le contexte d'une compréhension commune du soutien et de la solidarité.

Sans oublier un regard vers l'avenir : la chronique aborde l'évolution démographique et économique, la numérisation, les nouveaux modèles de soins et les attentes de la jeune génération de médecins, et montre quel rôle FMH Services entend jouer à l'avenir.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



PDF consulter

Lisez notre chronique

www.fmhservices.ch/fr/fmhs-chronik

Notre nouveau site à Sursee

Depuis avril 2026, nous vous accueillons dans nos nouveaux locaux : Kavalleriestrasse 2, 6210 Sursee





| Conseil pour les médecins et les cabinets

Engagée depuis 1919
pour les médecins.
Fiabilité. Compétence. Leadership.
Plus qu'un simple conseil.



confiance

Nous savons exactement ce dont nos clients ont besoin dans leur vie quotidienne. Nous sommes à leur disposition à chaque étape de leur parcours professionnel et leur apportons un soutien simple et efficace.

L'équipe de FMH Services dispose de connaissances solides et d'une vaste expérience dans la gestion de projets. Elle conseille, épaulé et décharge les médecins et d'autres spécialistes dans le domaine de la santé en Suisse pour les questions entrepreneuriales et administratives au quotidien.



compétence

Nous agissons de manière compétente et trouvons une solution optimale pour nos clients. Ils peuvent compter sur nos aptitudes et notre expertise en toutes circonstances.

On peut en toutes circonstances compter sur notre objectivité. Nous conseillons de façon neutre et trouvons des solutions équitables. Que ce soit pour nos clientes et clients ou en collaboration avec notre réseau de partenaires. Avec 101 partenaires de confiance et de coopération, FMH Services propose un large éventail de prestations étoffées dans toute la Suisse.



leadership

Grâce à un conseil prévoyant et des offres orientées vers l'avenir, nous montrons des perspectives et des solutions intéressantes en tant que partenaire leader du système de santé suisse.

Nous épaulons nos clientes et clients de manière proactive.

Nos prestations

Conseil d'entreprise et juridique

- Remise et reprise de cabinets
- Estimation de l'entreprise et du cabinet
- Gestion de projet
- Recherche de personnel dans le domaine de la santé
- Conseil en matière de processus et de risques
- Conseil en stratégie et organisation
- Coaching et développement de l'équipe
- Droit contractuel
- Autorisations et correspondance juridique avec les autorités
- Conseil juridique

Assurance, prévoyance, fortune

- Conseil en assurance et prévoyance
- Conseil en patrimoine
- Planification de la retraite

Fiduciaire, impôts

- Plan d'affaires
- Accompagnement de financements de cabinets
- Planification financière et des liquidités
- Comptabilité (y compris clôture des comptes)
- Conseil en matière d'impôts et planification fiscale (y compris déclaration d'impôt)
- Accompagnement de la fermeture du cabinet (y compris liquidation)
- Mandats de révision
- Administration du personnel

Factoring

- Créances d'honoraires
- Gestion des débiteurs
- Préfinancement, y compris protection contre les pertes
- Service de recouvrement

Encaissement

- Recouvrement à l'amiable et par la voie légale
- Représentation en procédure de conciliation
- Gestion des actes de défaut de biens

Séminaires, Workshops

Nos séminaires et workshops orientés vers la pratique donnent aux participants l'occasion d'acquérir des connaissances approfondies et d'avoir un échange avec des conférenciers expérimentés.

- Ouverture et reprise d'un cabinet médical
- Remise et cessation d'un cabinet médical
- Cabinet de groupe
- Atelier consacré au logiciel de gestion du cabinet médical
- Ateliers sur la gestion du cabinet médical
- Workshop zu Arbeitsrecht oder Controlling
- LPP et impôts : avez-vous pensé à tout ?
- Healthcare Marketing Basic/Booster

et de nombreux autres

Achats pour les médecins et les cabinets

Nos membres profitent de conditions attractives auprès de fournisseurs d'appareils médicaux, de matériel de consommation et d'installations.

fmhjob.ch – la plateforme leader en Suisse dans le domaine de la santé pour les emplois, les cabinets et les articles

La plateforme leader en Suisse www.fmhjob.ch propose le plus grand choix d'emplois, de cabinets et de produits médicaux. Nos membres peuvent placer leurs annonces et requêtes en ligne. En plus, possibilité de réserver des annonces imprimées pour le marché de l'emploi et des cabinets dans le Bulletin des médecins suisses (BMS).

Catalogue de logiciels

Le catalogue de logiciels est publié annuellement. Il présente les fournisseurs leader de systèmes informatiques pour le cabinet médical et décrit en détail leurs produits. Le catalogue des exigences intégré ou nos ateliers consacrés au logiciel de gestion du cabinet médical vous aideront à choisir le logiciel adapté.

Documentations spécialisées

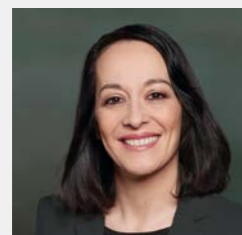
Un grand choix de documentations spécialisées, comme par exemple nos revues spécialisées sont gratuitement à la disposition de nos membres.



| Informer de manière compétente

Notre équipe FMH Services

Direction



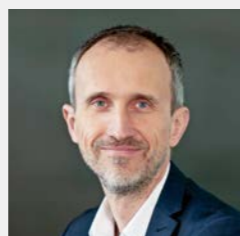
Claudine Achermann
Responsable services et projets
Membre de la direction



René Häller
Directeur
FMH Consulting Services AG

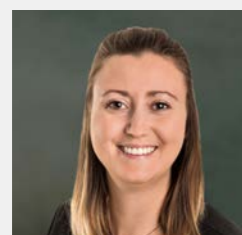


Markus Lehmann
Directeur FMH Services
société coopérative



Patrick Tuor
Responsable Conseil
Membre de la direction

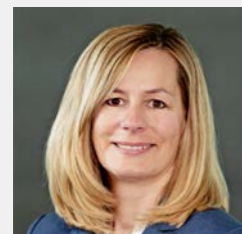
Services et projets



Martina Brunner
Marketing et communication



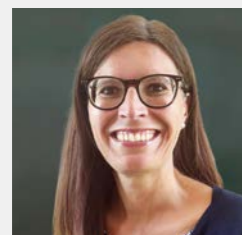
Lieke Enneking
Administration



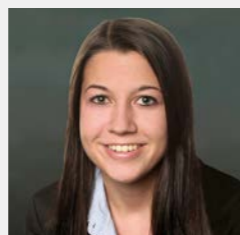
Cornelia Fuchs
Coordinatrice
marketing et communication



Elisabeth Ott
Administration

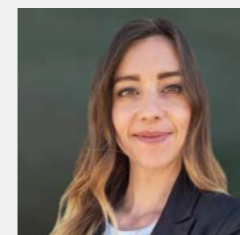


Martina Tauriello
Administration

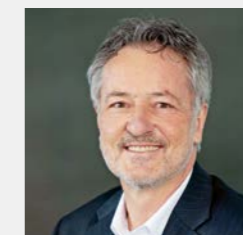


Patricia Zimmerli
Marketing et communication

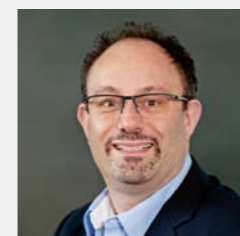
Conseil d'entreprise et juridique



**Carla-Juliette
Dahinden**
Consultante



Gregor Dietrich
Consultant



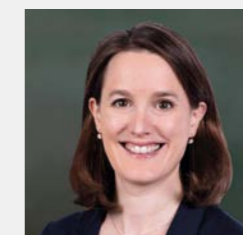
Olivier Dousse
Consultant



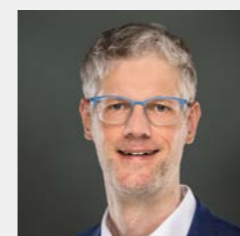
Jessica Geisseler
Consultante juridique



Nicole Gerber
Consultante juridique



Sabrina Hochuli
Consultante juridique



Christoph Müller
Consultant



Marc Renggli
Consultant juridique



Viera Rossi
Consultante



Daniel F. Schütz
Consultant juridique

FMH Services société coopérative
Kavalleriestrasse 2
6210 Sursee
Téléphone 041 244 60 60
mail@fmhservices.ch
www.fmhservices.ch

CONSULTING

FMH Consulting Services AG
Kavalleriestrasse 2
6210 Sursee
Téléphone 041 244 60 60
mail@fmhconsulting.ch
www.fmhconsulting.ch

FMH Consulting Services AG
Avenue d'Ouchy 66
1006 Lausanne
Téléphone 021 922 44 35
mail@fmhconsulting.ch
www.fmhconsulting.ch

**SAC Studio Assistenza
Commerciale SA***
Corso S. Gottardo 89
6830 Chiasso
Téléphone 091 697 60 80
mail@fmhconsulting.ch
www.fmhconsulting.ch

INSURANCE

Roth Gyax & Partner AG*
Moosstrasse 2
3073 Gümligen
Téléphone 031 959 50 00
mail@fmhinsurance.ch
www.fmhinsurance.ch

FIDUCIAIRE

FMH Consulting Services AG
Kavalleriestrasse 2
6210 Sursee
Téléphone 041 244 60 60
mail@fmhfiduciaire.ch
www.fmhfiduciaire.ch

FACTORING

mediserv AG*
Neuengasse 5
2502 Biel/Bienne
Téléphone 032 560 39 00
mail@fmhfactoring.ch
www.fmhfactoring.ch

ENCAISSEMENT

mediserv AG*
Neuengasse 5
2502 Biel/Bienne
Téléphone 032 560 39 00
mail@fmhencaissement.ch
www.fmhencaissement.ch